

Soutien à la pratique du broyage des déchets végétaux



Le broyage des végétaux du jardin est un moyen simple et efficace de réduire vos déchets et de jardiner durablement : le réemploi de la matière organique (en paillage permanent et en compostage) sur la parcelle où elle a été produite restaure le cycle naturel de la vie et contribue à la résilience des sols.

La Métropole vous soutient dans cette démarche par une aide à l'acquisition d'un broyeur.

Cette aide, équivalente à 50% du prix d'achat du matériel (dans la limite de 250€) est attribuée selon les conditions suivantes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire dévolue à ce dispositif.

- Aide réservée aux foyers résidant en habitat individuel sur le territoire de la Métropole et disposant d'un linéaire de haie de plus de 5 mètres.
- Acquisition d'un broyeur (neuf ou reconditionné) auprès détaillant professionnel, d'une valeur minimale de 250 € TTC.
- Caractéristiques techniques du broyeur : alimentation électrique (puissance minimale 2000 W), broyage par système de turbine ou de rotor porte-couteaux.
- Adhésion à la [Charte de l'éco-jardinier zéro déchet](#)
- Engagement à participer aux enquêtes d'évaluation menées par la Métropole
- A réception de votre dossier, vous serez contacté par les services de la Métropole : il vous sera proposé d'adhérer (gratuitement) au club des jardiniers et de vous inscrire à un conseil jardin à domicile : l'objectif de ce rendez-vous (2 heures) est de faire le point, avec un conseiller dédié, sur vos pratiques de gestion au jardin. Le conseiller vous aidera à évaluer

les leviers vous permettant de tendre vers une gestion à la parcelle, en tant que ressource, de l'ensemble des déchets produits au jardin.

- Il pourra également vous être proposé d'accueillir, sur demande de la Métropole, une démonstration de broyage à destination de membres du club des jardiniers ou de personnes intéressées par le dispositif. Les modalités seraient alors définies conjointement avec vous.

[Voir le règlement](#)

[Remplir le Formulaire de demande d'aide pour l'acquisition d'un broyeur à végétaux](#)